

### B9E - PANNEAU ACCÈS INTERDIT AUX VOITURES À BRAS Référence : 00056

#### RESUME

Le panneau B9e interdit l'accès aux voitures à bras.

Les points forts :

- Fait en France
- Haute résistance
- Aluminium 15/10 ème recyclé
- Conforme aux normes
- Rails de fixation inclus
- Manipulation souple

#### DECLINAISONS

| Taille                   | Classe         | Type de dos |
|--------------------------|----------------|-------------|
| 450 mm (2 rails au dos)  | Classe 2 (HIP) | Dos brut    |
| 650 mm (2 rails au dos)  | Classe 1 (T1)  | Dos brut    |
| 650 mm (2 rails au dos)  | Classe 2 (HIP) | Dos brut    |
| 850 mm (2 rails au dos)  | Classe 1 (T1)  | Dos brut    |
| 850 mm (2 rails au dos)  | Classe 2 (HIP) | Dos brut    |
| 1050 mm (2 rails au dos) | Classe 1 (T1)  | Dos brut    |
| 1050 mm (2 rails au dos) | Classe 2 (HIP) | Dos brut    |
| 450 mm (2 rails au dos)  | Classe 1 (T1)  | Dos laqué   |
| 450 mm (2 rails au dos)  | Classe 2 (HIP) | Dos laqué   |
| 650 mm (2 rails au dos)  | Classe 1 (T1)  | Dos laqué   |
| 650 mm (2 rails au dos)  | Classe 2 (HIP) | Dos laqué   |
| 850 mm (2 rails au dos)  | Classe 1 (T1)  | Dos laqué   |
| 850 mm (2 rails au dos)  | Classe 2 (HIP) | Dos laqué   |
| 1050 mm (2 rails au dos) | Classe 1 (T1)  | Dos laqué   |
| 1050 mm (2 rails au dos) | Classe 2 (HIP) | Dos laqué   |
| 450 mm (2 rails au dos)  | Classe 1 (T1)  | Dos brut    |

#### DESCRIPTION

Description du panneau accès interdit aux

## voitures à bras

Ce panneau interdit l'accès aux charrettes à bras. Le B9e est un panneau de signalisation d'interdiction. Il est rond à fond blanc avec une bordure rouge. Le pictogramme représenté sur le panneau est le même que sur le [panonceau M4t](#).

Le laquage pour le dos du panneau est disponible avec le RAL de votre choix.

il est possible de demander un dos fermé ou dos fermé laqué en passant [par devis](#).

## En savoir plus sur le panneau accès interdit aux voitures à bras

L'[article R412-34 du code de la route](#) encadre l'implantation du panneau de signalisation B9e : il précise les voitures à bras qui ne sont pas concernées par l'interdiction.

Le panneau accès interdit aux véhicules à bras doit être installé à chaque intersection.

Il doit y avoir minimum 0,7 m entre l'extrémité du panneau de signalisation et la chaussée. En agglomération, pour ne pas gêner les utilisateurs, le panneau B9e doit être à 2,3 mètres du sol.

Les panneaux d'interdiction ont pour but d'avertir les usagers d'une limitation de vitesse ou d'une interdiction. Les panneaux d'interdiction ont un effet immédiat.

## Comment fixer le panneau B9e à un poteau ?

Nos panneaux de signalisation routière de type B sont équipés de 2 rails de fixation au dos. Les rails servent pour fixer le panneau sur un poteau. La fixation n'est possible qu'à l'aide de brides vendues séparément. Les brides entourent le poteau et

sont fixées aux rails à l'aide de boulonnerie. La boulonnerie est fournie avec les brides.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation quelle que soit la taille du panneau choisie.

Attention, il faut commander des [brides compatibles avec le poteau](#).

## Caractéristiques du panneau accès interdit aux voitures à bras

Les tailles :

- 450 mm
- 650 mm
- 850 mm
- 1050 mm

Les différents dos :

- Laqué
- Brut

Les classes :

- Classe 1 performante jusqu'à 100 mètres
- Classe 2 visible jusqu'à 250 mètres